

DC25

NOTA 1 :
 Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.
 Les dimensions et la surface peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombée de poutre, soffites, allèges, faux plafond).
 Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les équipements de la cuisine ne sont pas fournis et les dressings sont des espaces non aménagés.
 Les quadrillages dessinés se sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires (décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1)).

NOTA 2 :
 Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et des bureaux de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux.
 Dans le cadre de TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, les portes d'entrées, les gaines techniques, la position des tableaux électriques et les menuiseries extérieures.

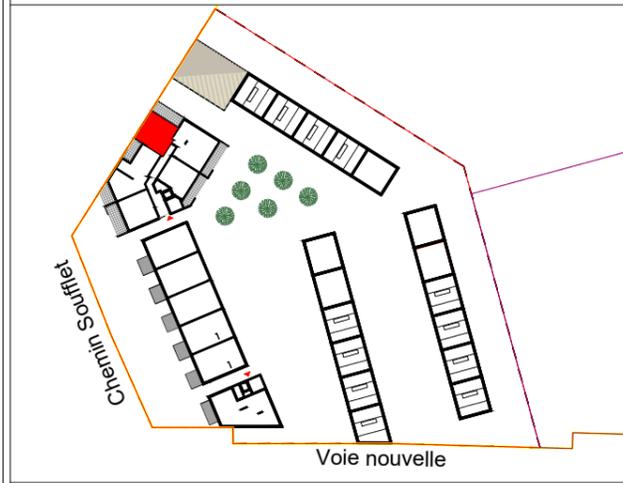


TOPAZE

LOT A20D
ZAC Les Belles Vues

91290 Arpajon

R+2	DC25	T2
-----	------	----



T2 - DC25	
ENTREE/DGT	3.20 m ²
CUISINE/SEJOUR	22.06 m ²
SdB	5.44 m ²
CHAMBRE	9.10 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	39.80 m²
LOGGIA	14.12 m ²
SURFACE TOTALE EXTERIEURE	14.12 m²

LEGENDE

LL LAVE LINGE	GC GARDE CORPS	FAUX-PLAFOND, SOFFITES, RETOMBEE
F FRIGO	LV LAVE VAISSELLE	
SdE SALLE D'EAU	PL PLACARD	
VR VOLET ROULANT	SdB SALLE DE BAINS	
VB VOLET BOIS	MTA MODULE THERMIQUE APPARTEMENT	
PF PORTE-FENETRE	GAINTECH GAINTECHNIQUE	
F FENETRE	EP DESCENTE EAU PLUVIALE	
PLACARD ELECTRIQUE	RP ROBINET DE PUISAGE	
CAILLEBOTIS		

NOTA :

- Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2.5m
- La surface habitable des placards est incluse dans celles des pièces attenantes







Indice : 0

13/09/21